Relais Petite Enfance
(RPE)

Le RPE est un service gratuit pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile…).

Ce lieu d'accueil permet de faciliter les échanges et les informations et de mettre en **relation parents et assistants maternels.**

Le RPE est agréé et soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Garonne et la MSA.

* **Le RPE, pour les familles :**

* Informe sur les modes d'accueil, en particulier le mode d'accueil individuel.

* Précise les disponibilités des assistants maternels grâce à la liste des assistants maternels agréés par la PMI.

* Accompagne dans les démarches administratives, le contrat de travail, informe sur les droits et devoirs de chacun et sensibilise au rôle de parent-employeur.

* **Le RPE, pour les assistants maternels :**

* Est un lieu de professionnalisation, d'écoute, d'échange et de soutien dans la pratique professionnelle.

* Dispense des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs.

* **Le RPE, pour les enfants de 0 à 6 ans :**

* Est un lieu de socialisation et de rencontre.

* Permet des temps d'animation collective.

* **Téléchargez par ici la plaquette de présentation des RPE.**